

Lomé, ce 19 novembre 2015

Prot. N° 413/AL/15 – AP

- **A tous les Prêtres (Diocésains, Religieux et Missionnaires),**
- **Aux Religieux et Religieuses,**
- **Aux Fidèles laïcs de l'Archidiocèse de Lomé,**
- **Aux hommes, aux femmes et aux jeunes de bonne volonté,**

Bien chers Pères, Frères et Sœurs,
Fils et Filles bien-aimés dans le Seigneur,

Nous ne sommes plus qu'à **15 jours** de notre PÈLERINAGE MARIAL
DIOCÉSAIN de l'An 2015 à KOVIÉ !

- I-** Je viens donc, par la présente, vous confirmer que notre **DIX-HUITIEME PÈLERINAGE DIOCÉSAIN AUX PIEDS DE NOTRE DAME DES DOULEURS** aura bien lieu, par la grâce du DIEU de toute bonté, le **SAMEDI 05** et le **DIMANCHE 06 DÉCEMBRE 2015** à KOVIÉ.
Et pour que notre Pèlerinage Marial soit fructueux, il a besoin, cette fois encore, d'être précédé par une bonne préparation spirituelle.
- II-** C'est pour cela que je vous invite en toute confiance à réserver un accueil très filial à la VIERGE PÈLERINE, à tour de rôle, sur les 50 Paroisses de notre Archidiocèse, du **JEUDI 26 NOVEMBRE** au **JEUDI 03 DÉCEMBRE 2015**. LA VIERGE BÉNIE sera accueillie pendant **TROIS JOURS** sur chaque Paroisse conformément au programme ci-joint.
- III-** Il importe beaucoup que les **CONFESSIONS** soient soigneusement organisées sur chaque Paroisse pendant le séjour de la VIERGE PÈLERINE. Les fidèles sont donc invités à se confesser au cours des séances organisées à cet effet à leur intention sur les Paroisses.
Pendant le séjour de la VIERGE PÈLERINE sur chaque Paroisse, les Prêtres ont exceptionnellement la faculté d'**absoudre les péchés réservés à l'Evêque**.

- IV-** Les Curés qui détiendraient encore des Statues de la Vierge Pèlerine depuis l'année dernière sont priés de les ramener sans tarder à la Paroisse Cathédrale du Sacré-Cœur de Lomé.
- V-** Veillons tous consentir à l'effort de vivre convenablement le caractère pénitentiel de notre PÈLERINAGE aux pieds de la VIERGE MARIE, NOTRE DAME DES DOULEURS, qui nous rassemble maternellement autour d'elle dans une profonde communion fraternelle.

Que le Dieu de toute bienveillance vous bénisse tous et toutes largement et vous garde dans la fidélité continuelle à son Amour et à son Alliance !

Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH
Archevêque de Lomé

TOUR D'ACCUEIL DES STATUES DE LA VIERGE PÈLERINE
DANS LES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE LOMÉ

	PREMIER TOUR DU 26 au 28 novembre 2015	DEUXIEME TOUR DU 28 au 30 novembre 2015	TROISIEME TOUR DU 1^{er} au 03 décembre 2015
1 ^{ère} Statue	Paroisse Cathédrale	Amoutivé	Bassadji
2 ^{ème} Statue	Hanoukopé	Nyékonakpoé	Kodzoviakopé
3 ^{ème} Statue	Hedzranawoé	Kégué-Kélégougan	Attiégou (Ste Famille)
4 ^{ème} Statue	Wuiti	Martyrs de l'Uganda	Tokoin Novissi
5 ^{ème} Statue	Doumassesse (St Kisito)	Sacré-Cœur Junior	Paroisse Universitaire
6 ^{ème} Statue	Gbenyedzi	Anfamé	Bè (Marie Reine)
7 ^{ème} Statue	Baguida	Adamawo	Avepozo
8 ^{ème} Statue	Bè-Kpota	Adidomé	Adakpamé
9 ^{ème} Statue	Casablanca	Avenou	Adidogome/Sanguera
10 ^{ème} Statue	Agbalepedogan	Agoè-Assiyéyé/Kové	Avedzi (N.D. Fatima)
11 ^{ème} Statue	Totsi	Klikamé	Agoe-Nyivé (Theotokos)
12 ^{ème} Statue	Kpome-Akadzame	Abobo	Gbatopé
13 ^{ème} Statue	Tsévié – Saint Jean	Kpali-Dévé/ Bolumodzi	Agbelouvé
14 ^{ème} Statue	Gapé Centre	Gapé-Akpakpedome	Gapé-Atsanvé
15 ^{ème} Statue	Noépé	Kévé	Assahoun
16 ^{ème} Statue	Kovié		

NOTA BENE :

- Chaque Paroisse reçoit la Statue dans la nuit précédant la date d'accueil et la confie à la Paroisse suivante dans la nuit de la date prévue pour la fin du séjour.

- Les Curés veilleront à se faire aider par d'autres confrères pour les confessions, durant le séjour de la Vierge Pèlerine sur leurs Paroisses.

- Toutes les Statues doivent être impérativement ramenées à la Cathédrale de Lomé dans la semaine qui suit le Pèlerinage.